

Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.
Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
1400	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains PA (bâti et non bâtis)	Terrains (bâti et non bâtis)	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1401	Routes, voies de communication	Ouvrages de génie civil	Routes	Routes	40	2.5	Possibilité d'appliquer un taux d'amortissement entre 2.5% et 5%; l'application d'un taux différent de 2.5% doit pouvoir être justifiée.
			Chemins naturels	20	5		
			Installations routières	20	5		
1402	Aménagement des cours d'eau	Ouvrages de génie civil	Aménagement des eaux	Ouvrages en pierre ou en béton	40	2.5	
			Ouvrages en bois ou stabilisation végétale	20	5		
1403	Autres ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil - alimentation en eau	Captages	50	2	
			Stations de traitement de l'eau	33 1/3	3		
			Stations de pompage, chambres réductrices/de mesure	50	2		
			Conduites et hydrantes	80	1.25		
			Réservoirs	66 2/3	1.5		
			Installations de mesure, de commande et de régulation	20	5		
			Sommes des rachats à d'autres services des eaux	33 1/3	3		
1403	Autres ouvrages de génie civil - Traitement des eaux usées	Ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil, installations communales	Canalisations	80	1.25	
			Ouvrages spéciaux	50	2		
			Stations d'épuration	33 1/3	3		
1403	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages de génie civil	Autres ouvrages de génie civil	Ouvrages spéciaux	25	4	
			Ouvrages d'aménagement des eaux	20	5		
			Autres	40	2.5		
1404	Bâtiments	Bâtiments / terrains bâtis	Terrains bâtis	Bâtiment scolaire	33 1/3	3	
			Bâtiment de l'école enfantine	33 1/3	3		
			Bâtiment polyvalent	33 1/3	3		
			Salle de gymnastique	33 1/3	3		
			Piscine / patinoire	25	4		
			Piscine couverte	25	4		
			Toilettes publiques	25	4		
			Maison communale	33 1/3	3		
			Centrale de chauffage	33 1/3	3		
			Installation de la protection civile	33 1/3	3		
			Centre d'entretien	33 1/3	3		
			Local des pompiers	33 1/3	3		
			Garage souterrain	33 1/3	3		
			Abattoirs	33 1/3	3		
			Installation de tir	33 1/3	3		
			Déchetterie	33 1/3	3		
			Eglise, cure	33 1/3	3		
			Bâtiments culturels, monuments	33 1/3	3		
			Salles de concert, théâtre	25	4		
			Installation de panneaux photovoltaïques	20	5		
			Funérarium, crématoire	33 1/3	3		
			Autres	33 1/3	3		

Tableau des catégories d'immobilisations et des durées d'utilisation (taux d'amortissement)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation ci-dessous, et les taux d'amortissement en résultant, sont applicables.

Compte MCH2	Catégorie d'immobilisations du PA	Type (PA)	Spécification détaillée (PA)	Durée d'utilisation en années	Amortissement linéaire en %	Remarques
1405	Forêts, pâturages	Forêts, pâturages	Pas de spécification	Aucune	Aucun	Pas d'amortissement
1406	Biens meubles	Meubles, machines, véhicules	Meubles, machines, véhicules Equipements d'exploitation, véhicules spéciaux Appareils, matériel informatique	10 20 4	10 5 25	
1407	Installations en constructions PA	Installations en constructions PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1409	Autres immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	Divers	Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet		Concerne les biens non attribuables aux comptes du bilan 1401 à 1407
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
1420	Logiciels	Logiciels	Pas de spécification	4	25	
1421	Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Licences, droits d'utilisation, droits de marques	Pas de spécification	5	20	
1427	Immobilisations incorporelles en cours PA	Immobilisations incorporelles en cours PA	Pas de spécification	Aucune	Aucun	La mise en service du bien est déterminant pour l'amortissement (année suivante)
1429	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	Aménagement local et régional, autres plans et études	10	10	
	Subventions d'investissement					Amortissement selon la durée d'utilisation de l'objet subventionné
	Prêts, participations, capital social					Non soumis à l'amortissement